

Réf: Dossier 342515

Avis de constitution

SOCIETE « MELOSSI »

Siège ABIDJAN, Commune de Cocody, Faya au quartier Lauriers 8, Lot, Ilot

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MELOSSI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Réalisation des études en rapport avec les SIG et la télédétection

- Formation des personnes dans le domaine des SIG et de la télédétection

- Mise en œuvre de projet d'agroécologie (agroforesterie, reforestation, formation des producteurs en CEP et coaching individuel des producteurs)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- Utiliser les outils et matériels de la géomatique pour réaliser les études cartographiques dans le domaine environnemental et social

- Réaliser la formation des étudiants et des professionnels à la connaissance et à la maîtrise des outils de la géomatique.

- Former et sensibiliser les producteurs aux bonnes pratiques agricoles (BPA),

Et généralement, toutes études ou activités se rapportant directement ou indirectement à la géomatique et à l'agroécologie.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, Commune de Cocody, Faya au quartier Lauriers 8, Lot, Ilot

Dirigeant(s) M AMEMASSO KOFFI ANDRE (GÉRANT), Mme
TANOH AKOUA MARIE-LOUISE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07701 du 27/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57067/GTCA/RC/2024 du 27/09/2024

